Le Haut Conseil à l'intégration s'attaque aux mariages franco-étrangers

31/05/2011 à 10h03
Dans un rapport remis au premier ministre le 13 avril, le Haut Conseil à l'intégration (HCI) formule plusieurs propositions visant à *"enrayer les phénomènes de désintégration"*.

Il recommande notamment de durcir les conditions posées pour l'entrée en France des étrangers mariés à des Français en alignant ces conditions sur celles du regroupement familial : la venue des intéressés ne devrait être autorisée que si le conjoint français dispose d'un logement d'une superficie suffisante et de revenus d'un montant au moins égal au smic sur une période d'un an. Les citoyens français n'ayant pas un emploi stable ou un logement adéquat n'auraient donc plus le droit de vivre en France avec leur conjoint étranger! Le HCI a manifestement une curieuse conception de l'égalité républicaine… (…)

LeMonde.fr